

## **Compte rendu de l'Assemblée Générale du CCJB le 27.02.2026**

### **Présent(e)s :**

Coordinatrice : Amandine VERCEZ

Membres du bureau : David BILLOD trésorier  
Patrick COLLE Vice-Président  
Philippe GRAF secrétaire  
Jean-François MARCESCHE Président

Membres du CA : Françoise BOUTHIAUX, Marie-Claude COLIN,  
Laetitia DEBOURGOGNE, Françoise JEANNEROD,  
Danièle MARTIN, Brigitte VERCEZ

Excusée : Marie-Agnès DIEZ

Bénévoles : Florence et Jean-Victor LE GUERN  
Edmée et Alain MOREAU

Adhérents : Marie-Noëlle et Benoît MARMIER

Représ. officiel : Cédric IMBERT Directeur de la Culture à Pontarlier

### **Ordre du jour**

1. Rapport moral 2025
2. Rapport financier 2025
3. Questions et interventions diverses
4. Programme des activités 2026
5. Budget prévisionnel 2026
6. Renouvellement du CA

### **Préambule**

Le Président J-F Marcesche ouvre la séance par des remerciements à Amandine, aux bénévoles, aux membres des diverses commissions, du bureau et du CA.

## **1. Rapport moral**

- Le CCJB existe depuis 1960
- Le Festival depuis 1963
- Le CCJB est constitué d'une vingtaine de bénévoles et d'une coordinatrice salariée
- L'activité se déploie sur 3 thèmes principaux :
  1. 2 séances hebdomadaires ayant lieu le mardi soir
  2. Festival d'octobre combinant section d'animation + pays invité
  3. Education à l'image (milieu scolaire et associatif)
- L'activité des mardis et du Festival représentent environs 100 séances annuelles, ce qui est un chiffre très important pour un ciné-club.
- La qualité des films présentés est attestée par un moyenne d'environ 120 spectateurs le mardi soir

### **Festival d'octobre 2025**

- partenariat avec divers acteurs :
  - Cinéma Olympia (pour les films sortis il y a moins de 6 mois)
  - Ciné-club du Locle (dont le Président a présenté un des films)
  - Cinéma Royal de Ste-Croix (dont la directrice a participé au jury films d'animation)
  - Festival Diversité
  - PARLONCAP (maisons de quartier)
  - Dardanët (Association albanaise et kosovare)

#### Section 1

Cinéma d'animation et compétition internationale (avec attribution de 4 prix)  
8 séances scolaires en partenariat avec la ville de Pontarlier (collèges et lycées)  
Plus de 2000 élèves accueillis (important pour éducation à l'image des futurs spectateurs)

1 jury lycéen pour la compétition

2 ateliers d'éducation à l'image avec maisons de quartier, enfants de 7-10 ans, travail sur le son et l'image

3 réalisateurs accueillis

#### Section 2

Fiction, pays invités : Les Balkans

Accueil de :

- 1 réalisatrice
- 1 scénariste
- 2 réalisateurs
- 2 actrices

### **Financement des activités**

Environ 60% des activités sont financées par des subventions de :

- Région Bourgogne-Franche-Comté
- CNC/DRAC
- Conseil Départemental
- Ville de Pontarlier
- Autres établissements publics (FDVA)

En ce qui concerne la Ville de Pontarlier il est important de souligner que, en plus de la subvention, nous bénéficions de prestations :

- Mise à disposition de la salle Jean Renoir
- Mise à disposition des bureaux
- Mise à disposition de diverses salles de réunion
- Mise à disposition des projectionnistes le mardi soir

***Le rapport moral est adopté à l'unanimité des votes.***

## **2. Rapport financier**

Le trésorier D. Billod détaille les diverses rubriques des **dépenses**. Le nombre de rubriques a été étoffé depuis 2025 afin d'offrir un tableau plus lisible.  
Les charges sont de 127 625,42 euros.

Remarque :

- le coût du Festival peut varier de manière assez sensible en fonction de la provenance des invités (avion, train, etc)

Les **recettes (Produits)** sont de 127 625,42 euros avec une reprise sur provision de 4 889,65 euros pour parvenir à l'équilibre.

Remarques :

- le bar génère des recettes substantielles mais c'est avant tout un lieu de rencontres et de débats
- les élèves des établissements scolaires de Pontarlier bénéficient de la gratuité pour assister aux séances mais les établissements contribuent financièrement à ces séances (contribution annuelle)
- le travail de la salariée qui nous a quitté l'an passé (après 9 mois d'activité) a porté ses fruits pour la recherche de mécènes et sponsors.
- Ces recherches devront être relancées cette année et il faudra recontacter les entreprises ou particulier nous ayant soutenus en 2025.

*Le rapport financier est adopté à l'unanimité des votes*

### **3. Intervention du vice-président, Patrick COLLE**

Le ciné-club Jacques Becker n'est pas un lieu de consommation du cinéma, c'est un lieu d'ouverture, de Culture, de partage ; un lieu de vie autour et par le 7e art.

Depuis la crise Covid, la relation à cet art particulier a changé et nous en sommes directement impactés. La montée en puissance des plate-formes, la pratique, de plus en plus développée du streaming a changé la donne.

Le projet de rachat de la Warner par Netflix en est un symbole inquiétant.

La baisse annoncée et constatée des aides publiques (actuellement encore à 60% de par le doublement de l'aide CNC/DRAC il y a 2 ans (mais avec contrat d'objectifs assez drastique) en est la traduction concrète ! Et ce sans oublier les attaques frontales du RN contre l'existence du CNC et de son action de subventionner le territoire du 7e art à partir d'un certain % du prix des billets (exception française).

**Rappel du contexte hexagonal :** moins 15% d'entrées en 2025 au prétexte d'absence de locomotives comme « Un p'tit truc en plus » et « Le Comte de Monte-Cristo » pour 2024. Forte augmentation des coûts de location des films, des frais de déplacements et d'accueil/hébergement des invités, car le présentiel fait partie de l'ADN du CCJB, influencent les paramètres économiques de notre ciné-club.

Nous sommes pourtant bien des militants et affirmons encore ici que vous, spectateurs, de par votre adhésion au CCJB avez aussi cette dimension militante. De

fait, le consumérisme cinématographique n'est pas votre vocation. Vous êtes plutôt appelés à être les ambassadeurs et acteurs es décisions à prendre avec ceux qui sont sur la brèche, ceux que l'on appelle la Belle équipe...

Notre spécificité demeure avec :

- Deux séances hebdo sur 40 à 42 mardis de l'année, avec toujours l'enjeu des coûts de projection de la séance de 21 h.
- Une avant-séance, dès que cela est possible, par la projection d'un court métrage (éducation du spectateur)
- Présentation systématique du film au programme et échanges toujours possibles au bar ouvert en permanence entre les 2 séances
- Des partenariats de cohérence, enrichissant l'hétérogénéité du public et apprivoisant de nouveaux spectateurs ; partenariats d'opportunité également avec des structures culturelles poursuivant des objectifs similaires ou complémentaires aux nôtres
- Une articulation vitale entre les mardis de cinéma et le Festival d'automne
- Une programmation par période (4 à l'état actuel) avec pour chacune un film du patrimoine et un documentaire au menu.

Face à la baisse drastique du budget de la Culture, face à la non-priorité dévolue à celle-ci pour un certain nombre de partenaires institutionnels, la salle Jean Renoir est par ailleurs en besoin flagrant de travaux et sachant que nous sommes en combat pour le maintien de la mise à disposition de 2 projectionnistes par la Ville, tout indique que la bataille sera rude !

N'oublions pas qu'il y a une base de surcoût de 8000 euros à la clé, la 2e séance serait la première impactée par une décision municipale, évasive à ce jour, et inquiétante pour demain.

Nous devons lutter pour garder une exigence de nos programmes, sans perdre de spectateurs, au contraire en essayant d'augmenter cette variable d'ajustement, seule condition de notre survie ! Le mécénat et le sponsoring auquel nous invitent même certains institutionnels (on croit rêver) se heurte à une réalité régionale, terre de sports où les instances économiques sont plus enclines à se tourner vers la vitrine sportive plutôt que la vitrine culture (moins de monde peut-être).

Pour nous la rentabilité d'une œuvre ne se mesure pas en salle comble (« Avatar », « Top Gun », etc) mais à la satisfaction d'un public heureux de découvrir, de se laisser interroger, voire dérouter... En bref, vous !

On ne mesure pas l'équilibre financier d'un centre nautique quand un projet se dessine, car l'on sait que ce ne sera jamais rentable, mais on construit en fonction d'autres critères liés au bien-être des citoyens. NOUS AUSSI !

La salle de cinéma demeure un lieu où le public peut vivre une expérience, une immersion avec un son de qualité et une émotion collective qui laisse des souvenirs

et des possibilités de partage ...

Je n'oublie pas le passage à la billetterie informatisée, pierre d'achoppement pour vous, mais qui devient incontournable face aux critères d'éligibilité aux subventions qui nous sont demandés par les partenaires.

Nous savons que vous souhaitez un accès facile (perfectible il est vrai) un certain confort (paramètre pas top), de la richesse des programmes (pas mal selon vos retours) de la flexibilité (horaire adapté et 2e séance) une expérience qui génère des émotions, des partages (là on est assez bons d'après les conversations de comptoir dans la salle des pas perdus).

Pour conclure peut-être nous faudra-t-il offrir avec 3 tickets achetés, une invitation pour une personne extérieure qui ne connaît pas encore le CCJB. Il nous reste donc une certaine marge de progression...

N'oubliez, pas avant d'aller voter, quel est l'objectif des prétendants au trône municipal, afin d'éclairer votre choix ! Merci de votre attention !

#### **4. Programme des activités 2026**

Nous souhaitons continuer et même développer si possible les partenariats avec d'autres entités de la culture locale (Ariolica, Amnesty International, Association laïque, Selle vous plaît, etc)

Développer aussi la collaboration avec le cinéma Olympia, nos 2 entités pouvant gagner chacune des spectateurs.

Pérenniser la collaboration avec la Ville de Pontarlier

Garder ou même augmenter le nombre de spectateurs.

Améliorer de façon continue la billetterie électronique.

Développer les contacts avec le CAHD et La Sarbacane, voire même mutualiser la recherche de mécène et sponsors avec ces 2 entités pour :

- Pont des Arts
- Nuits de Joux
- Festival du cinéma

Nous pourrions aussi faire des publications communes dans la presse locale et régionale.

Développer partenariat et collaboration avec les établissements scolaires.

La législature concernant les ciné-clubs datant de 1945, il serait souhaitable de la faire évoluer en contactant des ciné-clubs d'autres régions.

Essayer d'obtenir plus de réductions sur les locations de films qui représentent une partie non négligeable du budget.

### **5. Budget prévisionnel 2026**

Valeur estimée à 118 880 euros avec reconduction des postes comme 2025.

Le budget 2026 serait légèrement inférieur à celui de 2025 car nous n'avons plus qu'une seule salariée au lieu de 2 en 2025 (2e salariée partie après 9 mois).

***La prévision de budget 2026 est adoptée à l'unanimité des votes.***

## 6. Admissions/démissions

Démissions : Marie-Claude Colin

Elle mérite tous nos remerciements pour sa longue fidélité.

Laetitia DEBOURGOGNE qui souhaiterait une meilleure définition des rôles et plus de collégialité au niveau des décisions du CA.

Patrick COLLE qui souhaite abandonner le poste de vice-président

Jean-François MARCESCHE

Admissions, élections pour le CA :

Jean-Victor LE GUERN pour remplacer Marie-Claude COLIN

Laetitia DEBOURGOGNE, d'accord de se représenter pour améliorer le fonctionnement du CA

Patrick COLLE, qui accepte de prolonger sa vice-présidence encore 1 année.

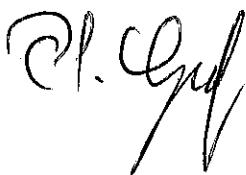
Jean-François MARCESCHE qui continue son mandat de Président

Le bureau est réélu pour 1 année avec l'accord de tous ses participants.

*Nominations et démissions votées à l'unanimité*

L'assemblée est close vers 22.15

Le secrétaire  
Philippe GRAF



Le Président de séance  
Jean-François MARCESCHE

